



PROGRAMME DE CESSION DE TERRAINS A USAGE D'HABITATION A NIAGUE

UNITAIRE DU M2	lot n°	PRIX TOTAL PARCELLE
130 000		19 500 000
s d'ouverture de dossier (1er février 2023)	Forfait*	300 000

25688,15 3 339 459 500  
42 600 000

Tranche	Indicateurs & échéances	Taux	Montant
0	03-févr-23	20%	3 900 000
1	15-avr-23	20%	3 900 000
2	15-juil-23	20%	3 900 000
3	15-oct-23	20%	3 900 000
4	15-janv-24	20%	3 900 000
<b>Prix total</b>	<b>hors taxes ni frais de notaire</b>	<b>100%</b>	<b>19 500 000</b>

- CONDITIONS**
1. TERRAIN D'ANGLE MAJORE DE 1 000 000 FCFA
  2. UN DELAI DE GRACE DE 15 JOURS EST ACCORDE SUR LES DELAIS DE PAIEMENT
  3. PASSE CE DELAI ET JUSQU'À 10 JOURS, IL Y A UN INTERET DE RETARD DE 1% PAR JOUR SUR L'ECHEANCE
  4. APRES CES 25 JOURS, LA RESERVATION EST REPUTEE RESILIEE ET REMBOURSEMENT FAIT AU CONCERNE
  5. EN CAS DE DESISTEMENT OU DE RESILIATION, UNE PENALITE DE 10% DES SOMMES ENCAISSEES EST ACQUISE A LA MUTUELLE.

**NB** Un délai d'exclusivité de 15 jours est réservé aux membres de la Mutuelle des Douanes sénégalaises

Je soussigné-e atteste avoir pris connaissance des conditions sus mentionnées et y adhérer .

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Prénoms NOM

Signature